

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

**En collaboration avec votre
service de sécurité incendie**

[Québec.ca/prévention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prévention-incendies

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS ÉLECTRISANTS



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur et de vos piles au moins 2 fois par année, en appuyant sur le bouton d'essai;
- Installez au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Remplacez votre avertisseur de fumée 10 ans après la date indiquée sur votre appareil;
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.



CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Assurez-vous que vos appareils électriques sont certifiés au Canada. Ils doivent porter l'un des symboles suivants :



APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Lisez le manuel du fabricant avant d'utiliser l'appareil et suivez toujours les consignes;
- Respectez le dégagement minimal requis (celui-ci peut différer d'un appareil à l'autre);
- Suivez le temps d'utilisation recommandé par le fabricant (p. ex. : pour votre couverture électrique chauffante);
- Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.



APPAREILS ENDOMMAGÉS

- Remplacez tout appareil endommagé, usé ou non conforme;
- Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils et des fils électriques; un fil effiloché ou abîmé peut causer un début d'incendie;
- Ne coupez pas la troisième broche de mise en terre d'une fiche électrique.



MODIFICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Ne modifiez jamais un appareil électrique;
- Confiez la réparation de vos appareils électriques à un spécialiste certifié.



CHARGEUR

- Utilisez le chargeur fourni par le fabricant ou un chargeur certifié (p. ex. : cUL, cSA);
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge;
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense;
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre.



RALLONGES

- Utilisez les rallonges comme une solution temporaire uniquement;
- Assurez-vous de garder les rallonges dégagées. Évitez de les coincer sous un tapis ou derrière un meuble.



MULTIPRISES

- Branchez-y uniquement des appareils à faible consommation d'électricité et privilégiez les multiprises avec disjoncteurs intégrés.



CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- Gardez tout matériau combustible (rideaux, tentures, meubles, etc.) à une distance minimale de 15 centimètres du chauffage mural;
- Si vous utilisez un chauffage d'appoint, choisissez un modèle muni d'un arrêt automatique, installez-le à au moins 1 mètre de distance de tout matériau combustible et branchez-le directement dans la prise murale.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA MAISON

- Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux touchant l'électricité;
- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique et contactez un électricien si le panneau dégage une chaleur anormale;
- Si un fusible saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente pour ce bris, faites inspecter le fusible par un maître électricien.

**SAVIEZ-VOUS QUE PLUS DE 23 % DES INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS
SONT CAUSÉS PAR LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ?**

Québec.ca/prévention-incendies